

Le bonbon de Noël ?

Ce GT qui se tenait à 16 jours de Noël pouvait laisser présager à une bonne surprise mais il n'en est rien ! Un plan d'action en 3 parties :

Partie I => L'environnement de travail avec :

- 1 => la place du CFAA-CFPPA au sein de l'EPLEFPA,
- 2 => la mise en place des procédures de coordination entre les politiques locales, régionales et nationales,
- 3 => l'équilibre financier des centres,
- 4 => la gestion des ressources humaines.

Pour nous, il s'agit dans cette 1ère partie d'un plan en faveur des centres plutôt qu'en faveur de leurs directeurs.

Partie II => Le parcours de carrière avec :

- 1 => l'appui à la prise de fonction pour les nouveaux directeurs de centre,
- 2 => l'accompagnement tout au long de la vie,
- 3 => la valorisation du parcours de la fonction de directeur de CFAA-CFPPA

Notre commentaire, des mesures d'accompagnement qui pour l'essentiel reprennent plus ou moins des choses existantes, en fait un rideau de fumée.

Partie III => La rémunération avec :

- 1 => la rémunération,
- 2 => le régime indemnitaire.

Ce n'est pas le 1^{er} groupe de travail et pourtant ces 2 points restent désespérément vides alors que c'est ce que présage depuis le départ l'intitulé de ce groupe de travail et que c'est ce qu'attendent réellement les directeurs de centre.

L'administration pour sa présentation de cette 3ème partie a textuellement écrit « REMUNERATION – clarifier le système indemnitaire pour éventuellement le simplifier ».

Clarifier n'est pas revoir et simplifier n'est pas augmenter, donc en fait en matière de bonbon il n'y avait que le papier.

Contact :

christian.lasarroques@educagri.fr

florence.martin-pons@educagri.fr

**Syndicat National de l'Enseignement et de la Recherche
Du Ministère chargé de l'Agriculture Force Ouvrière
(SNERMA - FO)**

B413 – 78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP

Tél : 01 49 55 81-42

VISITEZ NOTRE SITE : www.foenseignementagricole.fr

SUIVEZ NOUS sur www.facebook.com/foenseignementagricole/

Et twitter.com/FOENSAGRI